



Communiqué de presse

Les journées de l'Europe 2012 dans le Val-d'Oise

Le 9 mai est jour de fête pour l'Europe. Cette journée est devenue l'occasion de sensibiliser les citoyens et de mettre en valeur les projets à dimension locale qui n'auraient pu voir le jour sans un soutien financier européen.

A travers le financement de ces projets, l'Europe améliore l'environnement quotidien des territoires et de ses habitants.

Dans le Val-d'Oise, les territoires d'Argenteuil-Bezons et de Val de France proposent des événements ouverts à différents publics.

Ainsi, la communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons organise une conférence sur l'Europe le lundi 14 mai dans les locaux de l'École de la deuxième chance et des animations pédagogiques en direction des scolaires (CM1/CM2) du 7 au 14 mai.

Une conférence sur la révolution numérique pour les entreprises et les étudiants se tiendra le 15 mai à Villiers-le-Bel.

Le programme régional des événements organisés à l'occasion des journées de l'Europe 2012 (du 4 au 25 mai) est consultable sur le lien suivant : <http://www.europeidf.fr>.

À ce jour, dans le département du Val-d'Oise, pour la période 2007-2013, ce sont 38,5 millions d'€ qui ont été engagés, 15,5 M€ au titre du fonds européen pour le développement régional (FEDER) et 23 M€ au titre du fonds social européen (FSE) :

SOUTIEN PAR LE FONDS EUROPEEN POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER)

Les principaux objectifs du programme du fonds européen pour le développement régional dit FEDER sont le soutien au développement urbain des zones les plus en difficulté ainsi qu'aux projets favorisant l'innovation ou le développement durable.

Depuis le début de la programmation, 21 projets ont été soutenus pour un montant total de 15,5 M€.

La répartition des crédits est concentrée sur les territoires de la communauté d'agglomération de Val-de-France (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-Lès-Gonesse et Arnouville-Lès-Gonesse) et de la communauté d'agglomération d'Argenteuil-Bezons, compte tenu des difficultés constatées de développement économique et d'insertion sociale et professionnelle de la population. Ainsi ce sont près de 10 millions d'euros qui ont été consacrés à ce jour au financement de 11 projets dans ces territoires, soit 64% des fonds programmés à ce jour.

Les projets financés portent sur:

➤ **l'aménagement des parcs d'activité économique** dans une logique environnementale : l'Entre Deux-Pointe-Trois-Quart à Sarcelles (2,6M€), Tissonvilliers III à Villiers-le-Bel (1,5€) ou la requalification de la zone d'activités des Doucettes à Garges-lès-Gonesse (1,4M€) ;

➤ **le soutien aux dispositifs de formation et d'insertion des jeunes en échec scolaire** (Ecole de la deuxième chance, construction d'un gymnase pour l'établissement public d'insertion de la défense à Sarcelles pour un montant cumulé de 650 K€) ;

➤ **la promotion de l'innovation technologique** afin de renforcer la compétitivité du tissu économique : construction d'un pôle dédié à la mécatronique à Argenteuil (3,2M€), création de l'institut de l'innovation et de l'entrepreneuriat social à l'ESSEC (1,7M€), soutien des projets de R&D des entreprises (500K€) ;

➤ **le développement durable** : réalisation d'une chaufferie bois au centre horticole de Puiseux-Pontoise (170KE), réhabilitation de 570 logements sociaux dans la résidence la Fauconnière à Gonesse (1,7M€).

SOUTIEN PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE)

La majorité des crédits FSE est concentrée sur les 3 priorités suivantes : la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations, l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques avec, comme pour le FEDER, un soutien renforcé des territoires fragilisés des communautés d'agglomération de Val-de-France et d'Argenteuil-Bezons.

Depuis le début de la programmation, ce sont 23 millions d'€ de FSE qui ont permis de cofinancer des projets sur le département.

A titre d'illustration, peuvent être cités les projets suivants par grande priorité :

➤ **Au titre du renforcement de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations** : le projet porté par l'association départementale de sauvegarde de l'enfance et adolescence (ADSEA) relatif à la mise en place d'une boutique vélo sur l'agglomération de Cergy-Pontoise. Il a permis à 11 personnes issues des zones urbaines sensibles de s'intégrer dans le milieu professionnel ;

➤ **Au titre de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi** : le dispositif A'Venir Etre en Entreprise, porté par le Mouvement des Entreprises du Val d'Oise. Il vise à accompagner 90 jeunes en difficultés dans leur parcours d'insertion professionnelle ;

➤ **Au titre de l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques** : les projets Outil-âges RH et les trophées Trajectoires portés par un travail partenarial coordonné par l'unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Ces projets ont permis d'accompagner plus d'une centaine d'entreprises dans la mise en œuvre de leurs accords en vue du maintien en entreprise des seniors et de récompenser celles qui avaient des pratiques de gestion des âges exemplaires. Ces opérations, initiées dans le département, s'inscrivent dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif en 2012.